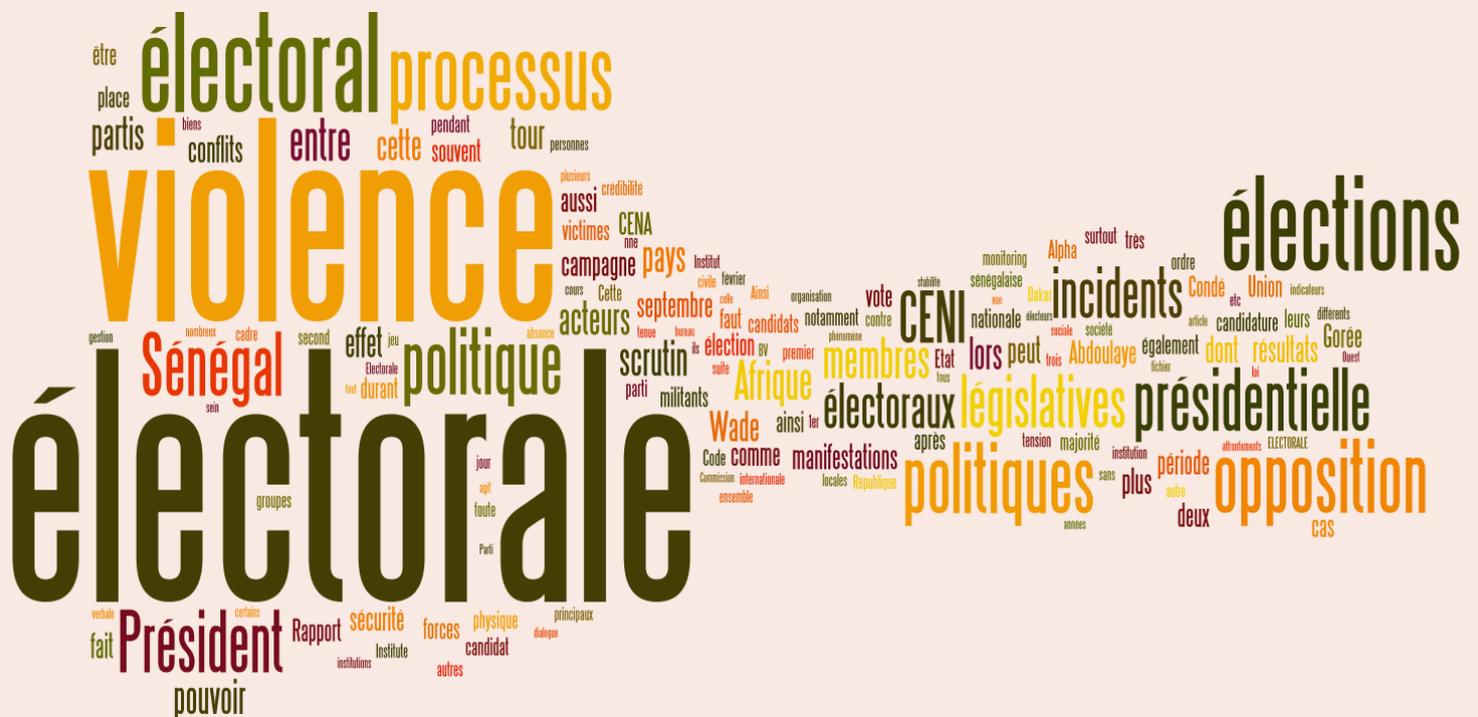




SYNERGIE CITOYENNE POUR LES ELECTIONS CRÉDIBLES ET PAISIBLES AU SÉNÉGAL



MONITORING DE LA VIOLENCE ELECTORALE

Rapport final

Mars 2019



Centre pour la Démocratie, le Développement et la Culture en Afrique

Synergie Citoyenne pour des Elections Crédibles et Paisibles au Sénégal

**Programme d'observation et de monitoring
de l'élection présidentielle 2019**

Rapport général du Monitoring de la violence

Financé par
 **OSIWA**

Sommaire

Sommaire.....	1
I. Contexte et justification	2
II. Méthodologie.....	3
III. Les incidents de violences	5
1. Cartographie des incidents de violence	5
2. Typologie de violences	6
3. Auteurs des incidents de violence.....	7
4. Les victimes des incidents de violences	8
5. Résultats ou conséquences des violences électorales	9
IV. Climat de la tension électorale	10
V. Situation pré-électorale	12
VI. Analyse politique.....	14

I. Contexte et justification

L'élection reste un instant majeur dans une démocratie. Elle confère une légitimité à une équipe pour une durée bien déterminée, permet aussi de revivifier le sentiment d'appartenance nationale et de donner à la citoyenneté toute sa réalité. La synergie de tous les acteurs du processus est indispensable pour donner à l'élection toute sa réalité cyclique. Parmi ces acteurs figure la société civile qui doit adopter une posture de neutralité, gage entre autres de renforcement des principes démocratiques. Les violences électorales en Afrique sont à l'origine de nombreuses dérives et de conflits affectant surtout les femmes et les enfants. L'expérimentation du projet démocratique et l'inventaire fait, suite à l'organisation de plusieurs consultations électorales à travers l'Afrique, renseignent sur les difficultés que rencontre la plupart des Etats africains à organiser un scrutin selon les standards internationaux sans des dysfonctionnements relevés à certaines ou plusieurs étapes du processus.

Le Sénégal malgré plusieurs sursauts citoyens ayant permis de réaliser des alternances, reste une démocratie à acquis fragiles. De même, ces sursauts citoyens ont été acquis dans un contexte souvent conflictuel. Les violences électorales ont caractérisé le scrutin présidentiel de 2012. Entre 2012 et 2017, plusieurs scrutins ont été organisés (élections locales, élections législatives) ainsi qu'une consultation référendaire, toutes émaillées de difficultés et de controverses tant du point de vue organisationnel que du point de vue de la définition et du respect du cadre juridique. Au lendemain du scrutin législatif, la distribution imparfaite des cartes d'électeurs de même que l'offre infrastructurelle défailante sont une des raisons perçues comme principalement cause d'irrégularités de ces élections. Des perspectives d'une élection présidentielle à tension s'ouvrent en 2019. En effet, plusieurs facteurs le prouvent : la loi sur le parrainage, le débat autour du mandat prolongé à la suite du référendum, la rupture du dialogue politique, etc. Autant de facteurs qui, avec le temps, iront en se renforçant car les positions sont de plus en plus tranchées à l'approche des rendez-vous électoraux.

L'observation et le monitoring électoral, dans un contexte de consolidation de la démocratie, participent à renforcer l'intégrité électorale, à renforcer la confiance des citoyens, à réduire le risque de conflit autour des élections. Le monitoring de la violence électorale, organisé par le Gorée Institute, dans le cadre du projet Synergie Citoyennes pour les Elections Crédibles et Apaisées de 2019 au Sénégal, vise à renforcer la capacité des acteurs de la société civile par la prévention et l'atténuation des violences électorales. Il est donc question de documenter la violence électorale au Sénégal.

Les moniteurs qui ont été déployés dans les 14 régions du Sénégal ont été sélectionnés par le Gorée Institute sur la base de critères de neutralité, d'impartialité, d'équidistance entre les partis en lice et suivant leur région d'habitation respective. Ce projet permettra au Gorée Institute de rendre compte, à toutes les étapes, des conditions de déroulement du processus électoral en général et du scrutin en particulier en vue d'élaborer une cartographie de la violence électorale et de formuler des recommandations permettant de mettre en place un système d'alerte précoce.

Objectifs du monitoring

- Introduire la problématique de la violence électorale aux acteurs de la société civile et aux autres parties prenantes à la compétition politique
- Disposer d'informations permettant d'apprécier la situation sécuritaire à intervalle de temps régulier et également d'anticiper sur les actions à mener pour circonscrire toute initiative potentiellement porteuse de violence
- Elaborer des plages de collaboration avec les autorités en charge de la gestion du processus pour une définition de stratégies en vue de la prévention des conflits électoraux
- Identifier les initiatives de paix entreprises au sein des communautés pour les ériger en bonnes pratiques et comprendre les acteurs contribuant à la paix et la stabilité
- Proposer des actions allant dans le sens de corriger les éventuels actes de violence susceptibles de se produire durant le processus électoral

II. Méthodologie

La meilleure approche concernant le monitoring de la violence électorale est la capacité à une anticipation des actes de violence, et le cas échéant, à l'aménagement de canaux par lesquels des correctifs pourront être apportés. Les violences électorales sont de divers ordre et l'on peut établir une typologie comme suit : intimidation, menace d'agression physique, agression physique, torture, affrontement de groupe de personnes, destruction de propriété, vol, enlèvement, tentative de meurtre, agression sexuelle, meurtre et autres.

Les moniteurs de la violence électorale, une fois renforcés sur la problématique, auront à recevoir une formation technique spécifique au mode de remontée d'informations sur une plateforme technologique. La

méthodologie utilisée repose sur la méthodologie EVER (Election, Violence, Evaluation, Résolution) déjà expérimentée dans plusieurs pays. Pour suivre les différents incidents perpétrés et mesurer le climat qui prévaut en période électorale, les moniteurs sont déployés sur l'étendue du territoire concerné par l'activité de monitoring.

Ainsi le Gorée Institute a déployé 100 moniteurs sur l'étendue du territoire sénégalais répartis proportionnellement à la carte électorale pendant six mois (novembre 2018 à Avril 2019). Ceux-ci sont supervisés par 14 coordonnateurs régionaux (CR) dont un dans chacune des régions, avec l'appui du coordonnateur national. Ces moniteurs font parvenir les informations par SMS sur une plateforme technologique réalisée à cet effet et connectée sur une interface web, ce qui permettra d'avoir en temps réel les informations, de produire de l'information à analyser (analyse quantitative et qualitative) et de finaliser des rapports en vue d'une réponse appropriée face à chaque situation. Le traitement se fait sur le Logiciel Stata. Les résultats obtenus nous permettent alors d'analyser la situation sous plusieurs angles : le fonctionnement des OGE, l'activité politique, le niveau d'imprégnation et d'éducation des populations au vote. Nous pouvons également savoir si oui ou non il existe des abus d'influence, des restrictions de liberté des médias, et, analyser le climat en terme de sécurité des leaders, des populations etc.

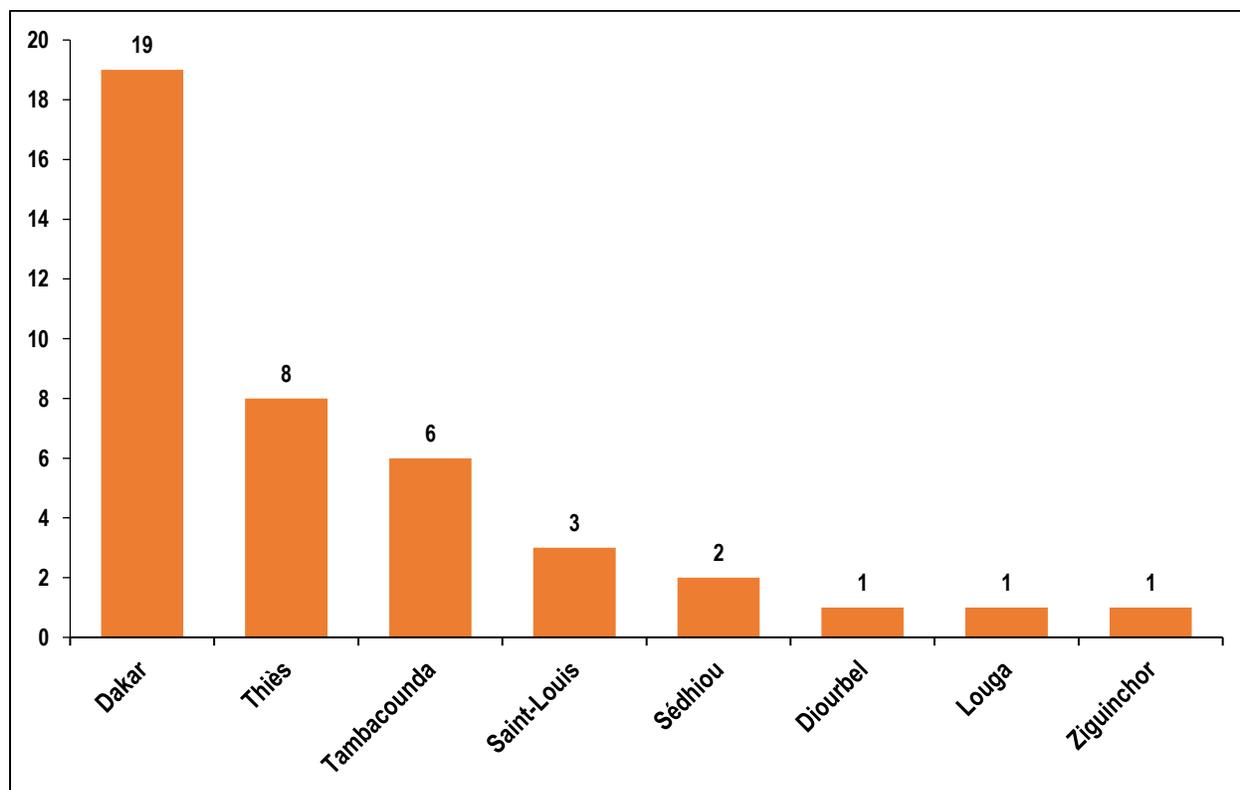
La présente parution couvre la période allant du 15/11/2018 au 10/03/2019. Nous avons analysé des fiches Climat (1654) et Incidents (41) provenant en grande partie des régions de Dakar, Thiès, et dans une moindre mesure Kaolack et Tambacounda.

III. Les incidents de violences

1. Cartographie des incidents de violence

La violence électorale est tout acte de violence (physique, morale, psychologique ou économique) contre une personne ou un bien, perpétré à des fins électorales. Cette période électorale au Sénégal fut marquée par quatre phases où les violences ont été notées. Il s'agit de la collecte des parrainages, l'investiture des candidats à la candidature de l'élection présidentielle de 2019, la campagne électorale et la proclamation des résultats provisoires. Ainsi les incidents de violences électorales, observé durant cette période sont principalement dus à ces événements. Les moniteurs déployés sur le terrain ont enregistré 41 cas de violences électorales dont la plupart à Dakar (19 cas), 8 cas à Thiès, 6 cas à Tambacounda, 3 cas à Saint-Louis, 2 cas à Sédhio et un cas dans les régions comme Diourbel, Louga et Ziguinchor.

Graphique 1: Nombre d'incidents de violence par région

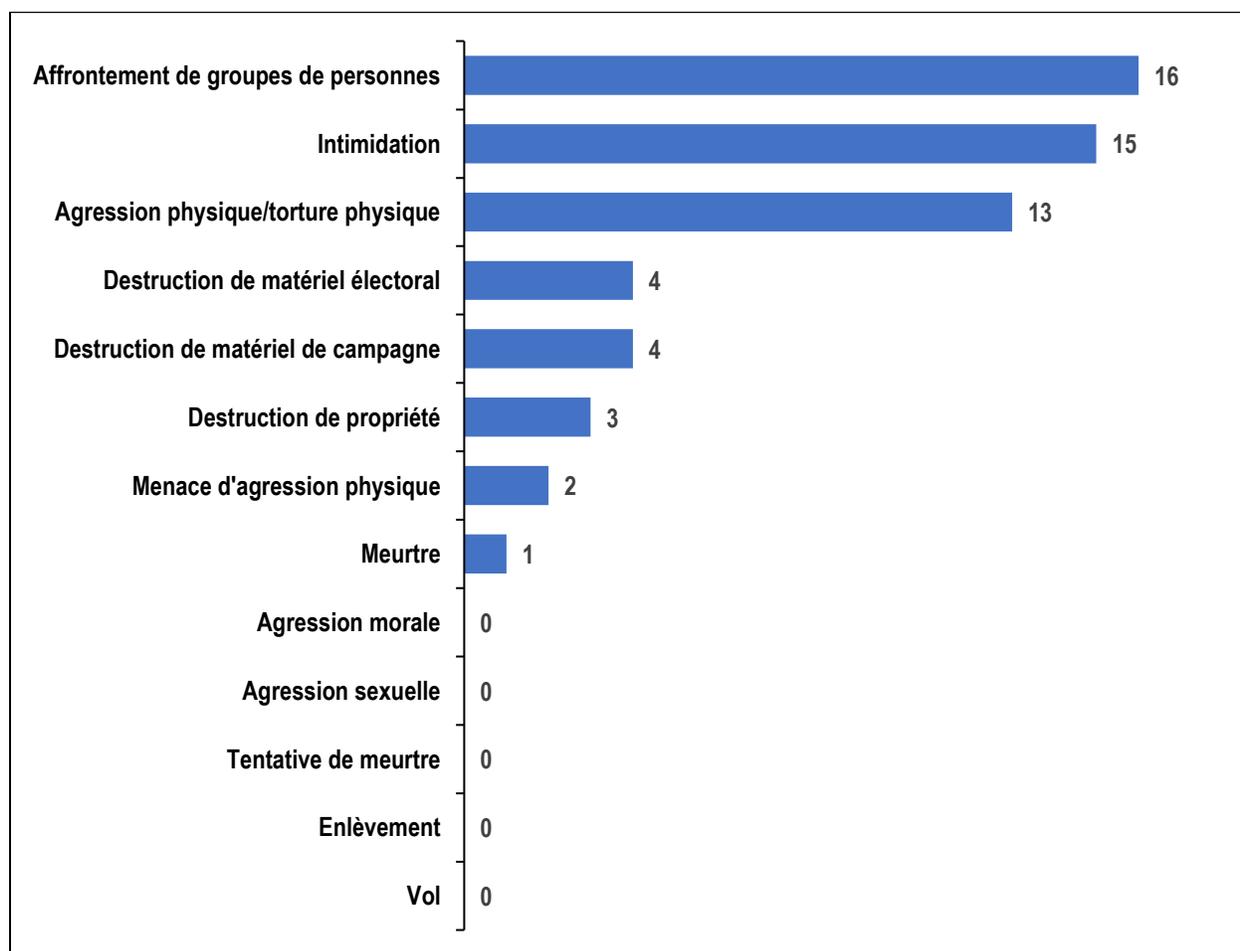


2. Typologie de violences

Les informations recueillies par les moniteurs déployés sur le terrain pour les besoins du monitoring de violence ont révélé plusieurs types d'incidents de violence au cours de la période observée (du 15 Novembre 2018 – 10 mars 2019) à savoir les affrontements de groupes de personnes (16 cas) et Agression physique / torture physique (13 cas). Si les affrontements de groupes de personnes et les agressions physiques dominent les typologies de violence électorale observée c'est principalement dû au fait que la grande partie des violences se sont produites lors de manifestations publiques pendant la campagne électorale.

Le graphique suivant présente les divers types de violence observés par les moniteurs.

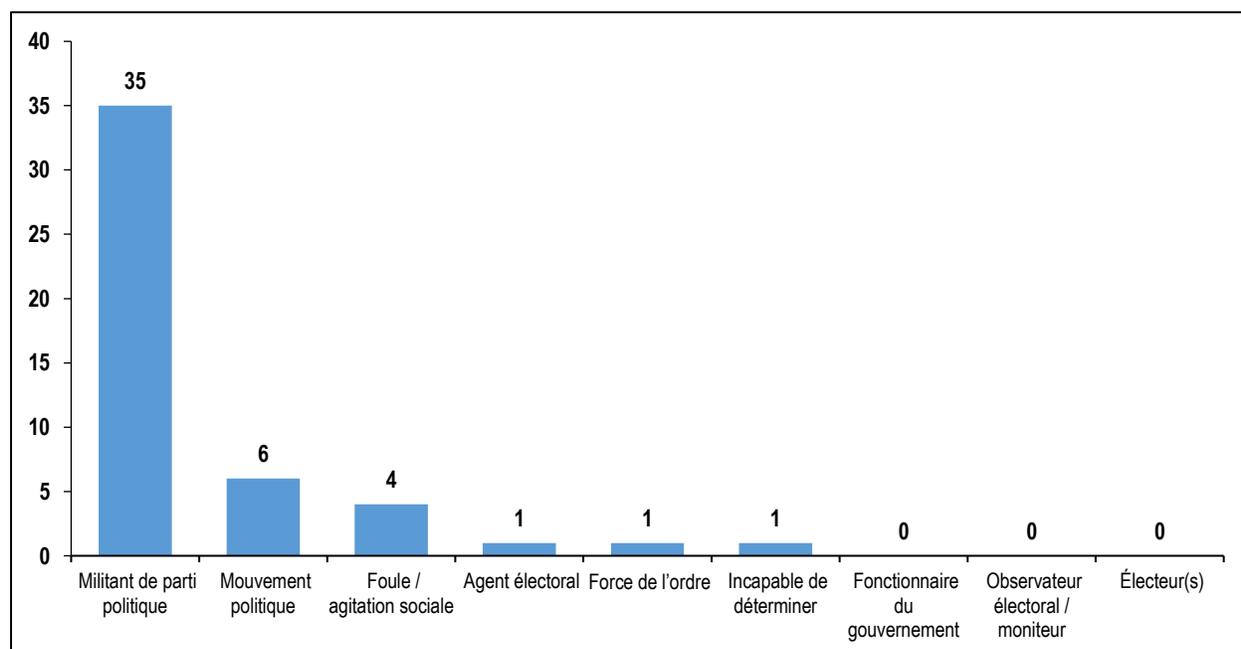
Graphique 2: Type de violences remontés par les moniteurs



3. Auteurs des incidents de violence

Concernant les auteurs, les rapports d'incidents de violence montrent que ce sont les militants de partis politiques qui sont essentiellement les auteurs avec presque 85% des cas (35 cas sur 41).

Graphique 3: Les auteurs des incidents de violence



Les rapports d'incidents se sont également intéressés au nombre de personnes impliquées dans les actes de violence de même que leur groupe d'âge et sexe. Concernant le nombre de personnes impliquées dans les actes de violence, l'analyse des informations recueillies montre que la majeure partie (75%) des actes de violence impliquent des groupes de plus de 15 personnes.

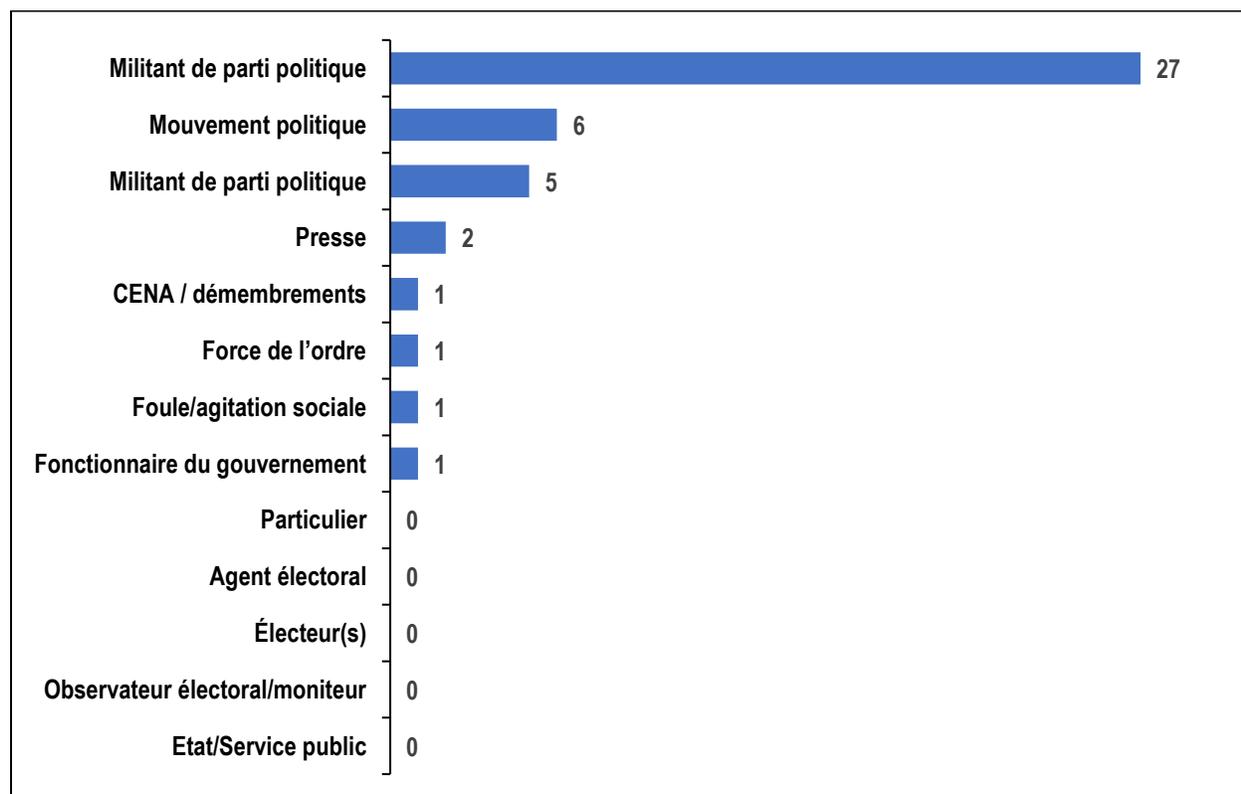
Concernant la tranche d'âge des auteurs des actes de violence, l'analyse montre que plus de la moitié (62%) des incidents des incidents sont perpétrés par des jeunes de 18 à 35 ans.

Par rapport au sexe des auteurs, plus de 4 de violence sur 10 (43%) des violences sont commis par des hommes alors que les deux sexes sont impliqués dans 46% des incidents de violence.

4. Les victimes des incidents de violences

Tout comme les auteurs, les victimes d'incidents de violence électorale sont les militants de partis politiques avec 63% des cas (5 cas sur 8).

Graphique 4: Les victimes des incidents de violence



L'analyse des rapports d'incidents s'est également intéressée aux nombres de personnes touchées par les actes de violence de même que leur groupe d'âge et de sexe. Concernant le nombre de personnes touchées par les actes de violence, 1 à 15 personnes sont touchées par près de la moitié (47%) des actes de violences et plus de 15 personnes par l'autre moitié.

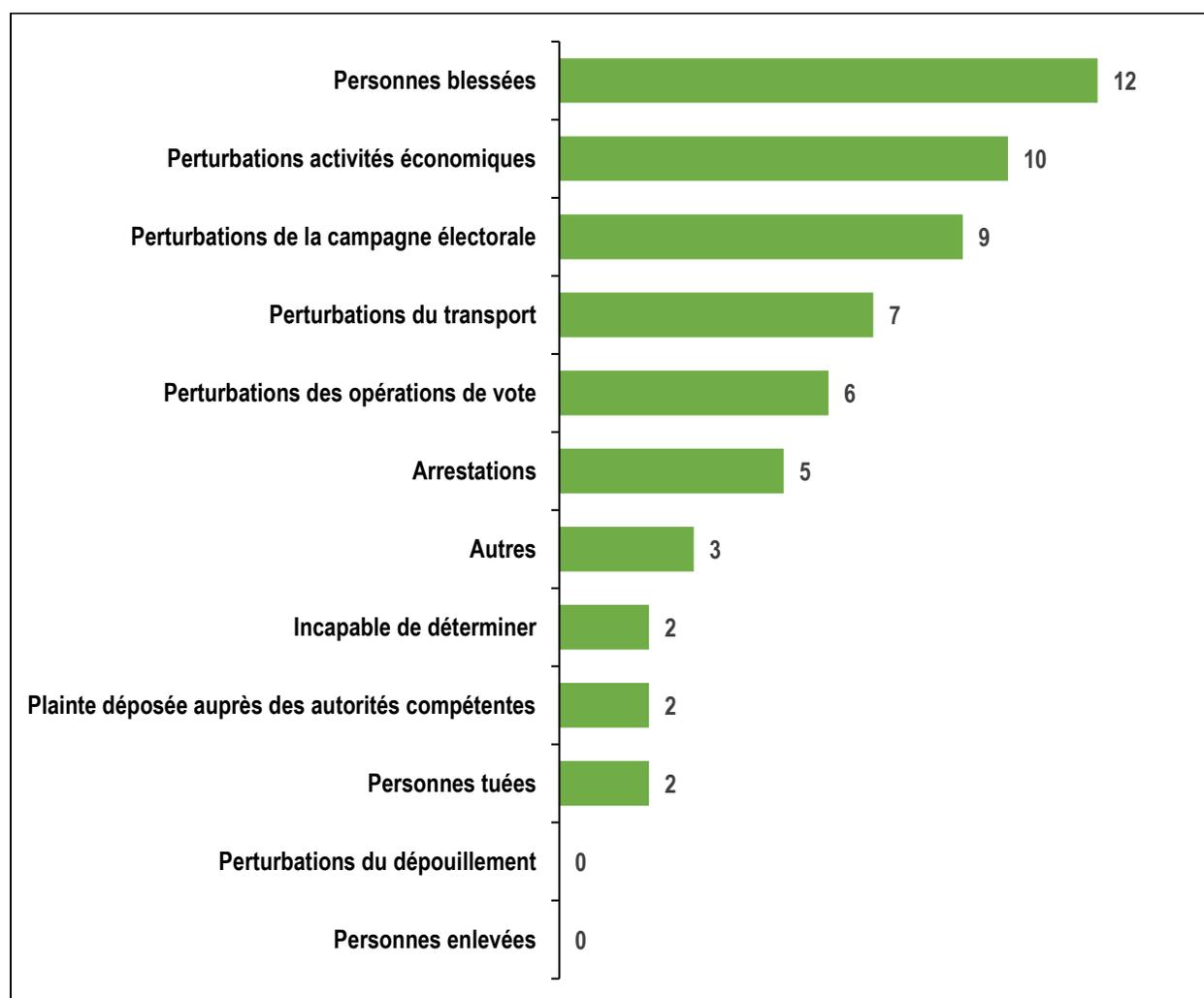
Concernant la tranche d'âge des victimes des actes de violence, l'analyse montre que les jeunes (18 – 35 ans) sont touchés par plus de la moitié (57%) des actes de violence.

Par rapport au sexe des victimes, la majorité (65%) des actes violences ont touché aussi bien les hommes que les femmes.

5. Résultats ou conséquences des violences électorales

En termes de conséquences l'analyse des rapports de monitoring fait état de personnes blessées dans 30% des cas (avec plus 30 personnes blessées), des cas d'arrestations, de perturbations des activités économiques et du transport.

Graphique 5: Conséquences des incidents de violence

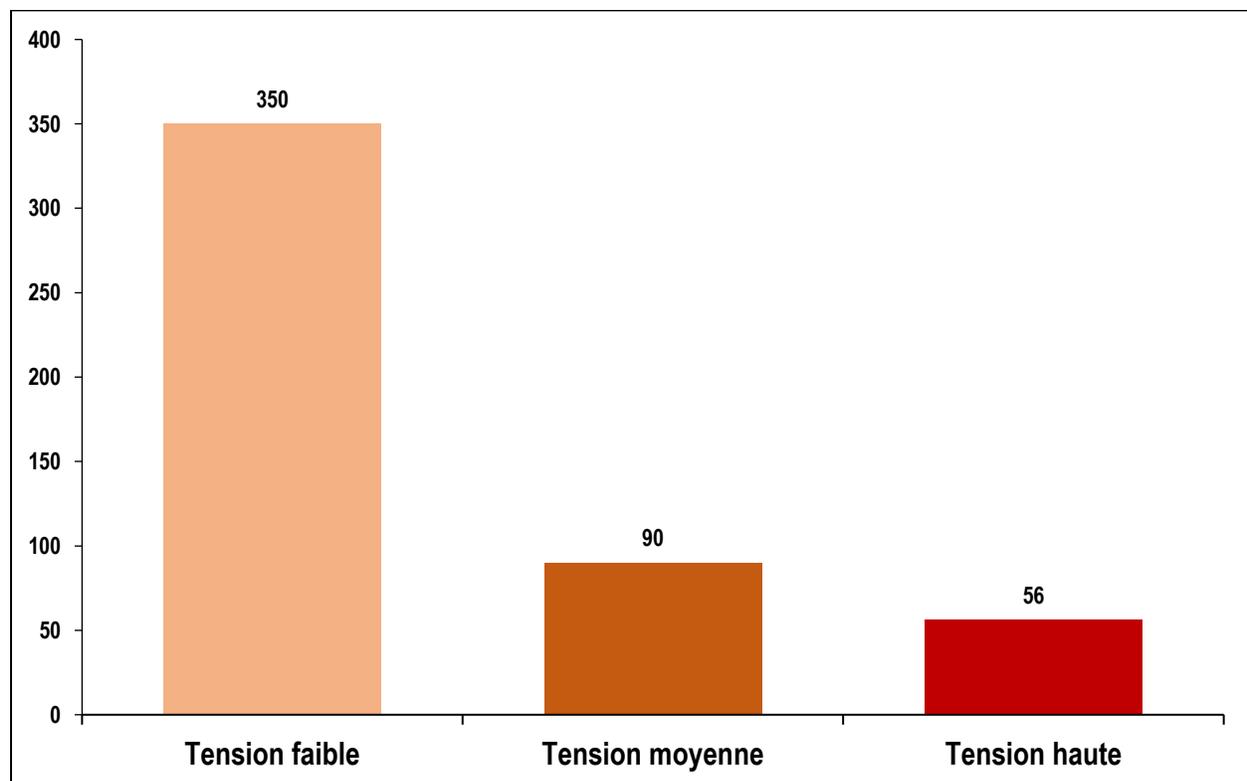


IV. Climat de la tension électorale

Le climat électorale est un indicateur permettant d'apprécier les signes annonciateurs relativement à d'éventuels actes de violence sur le terrain. Ainsi, selon le climat électorale dans une localité donnée, le type d'action idoine à mener dans une perspective de prévention des conflits électoraux.

Au cours de la période de monitoring (du 15 Novembre 2018 – 10 mars 2019), sur les 1654 alertes de climat reçus, 1154 (70%) font état d'aucune tension, 350 font cas de climat de tension faible¹, 90 cas de tension moyenne² et 56 cas de tension haute³ comme le montre le graphique suivant.

Graphique 6: Climat de la tension



¹ La population peut être inquiétée par les politiques ou par le processus électoral, mais les risques de violence paraissent faibles, la population continue à vaquer à ses occupations.

² Les gens sont dans la rue ou les militants d'un parti politique sont en train de se disputer, il y'a souvent des protestations, les risques de violence sont réels, la population a changé de routine à cause des problèmes de sécurité

³ il y'a eu des violences pendant cette période, des rumeurs ont créé un sentiment d'insécurité à tel point que les gens restent enfermés chez eux

Le tableau suivant montre la répartition du climat de la tension par région. Les régions comme Dakar, Thiès et Diourbel sont connues pour un climat de la tension relativement haute durant cette période.

Tableau 1: Répartition du climat électoral par région

Région	Pas de tension	Tension faible	Tension moyenne	Tension haute	Total
Dakar	478	94	31	29	632
Diourbel	113	60	9	8	190
Fatick	35	26	2	1	64
Kaffrine	17	6	0	0	23
Kaolack	26	25	3	0	54
Kédougou	40	6	0	0	46
Kolda	38	7	0	0	45
Louga	46	19	3	1	69
Matam	29	5	0	0	34
Saint-Louis	88	20	6	1	115
Sédhiou	35	10	1	0	46
Tambacounda	12	26	10	2	50
Thiès	143	41	22	14	220
Ziguinchor	58	5	3	0	66
Total	1158	350	90	56	1654

V. Situation pré-électorale

Avant le scrutin, les moniteurs déployés sur le terrain ont analysé et donné leur appréciation sur un certain nombre d'indicateurs concernant la période pré-électorale. En effet, pour chaque indicateur donné, il s'agit pour le moniteur en observant tout ce qui se passe autour de lui et en interrogeant un certain nombre d'acteurs de la vie politique dans sa localité, de répondre par oui ou par non à une affirmation. L'agrégation des réponses oui est donnée par le tableau suivant.

Indicateur	Valeur
Organe de gestion des élections	
Rétention et/ou retard dans le retrait des récépissés ou cartes d'électeurs	66%
Refus de la reconnaissance de l'accréditation	19%
Méconnaissance du cadre légal des élections par les citoyens	58%
Les informations sur la carte électorale finalisées et affichées	60%
Doute concernant la neutralité de l'organe de gestion des élections et l'administration déconcentrée	49%
Retard dans la publication de la localisation des bureaux de vote sur la carte électorale finalisée	38%
Arrivée du matériel électoral dans les délais	55%
Organe de gestion des élections publie des déclarations et tient des conférences de presse sur des sujets sensibles qui pourraient créer des tensions	17%
Absence d'impartialité de l'autorité judiciaire dans la résolution des contentieux	25%
Campagne / Activité politique	
Restriction de la liberté de mouvement des partis politiques, candidats, électeurs, journalistes, observateurs	9%
Interdiction des réunions politiques (manifestations, marches, etc.)	6%
Interdiction des activités de la société civile	3%
Diffamation et calomnies de candidats par d'autres acteurs politiques	56%
Utilisation des moyens de l'Etat	58%
Instrumentalisation de la religion à des fins politiques ou autres discours incendiaires et divisionnistes	36%
Achat des voix	47%
Financement occulte des candidats ou partis en lice	27%
Education des électeurs	

Des sessions d'éducation civique sont organisées dans votre communauté	52%
Les personnes que vous avez interviewées sont-elles au courant des élections	72%
Des informations à propos du contentieux électoral sont disponibles auprès des autorités compétentes	58%
Sécurité	
Attitude discriminatoire des forces de sécurité en faveur d'un parti politique	16%
Coopération et des réunions entre gouvernement local, Organe de gestion des élections et les forces de sécurité	54%
Des groupes violents existent et sont actifs	12%
Rumeurs que les groupes qui ont perpétré des actes de violence politique sont affiliés/soutiennent les partis et candidats	12%
Forte augmentation des prix de denrées alimentaires ou pénurie de denrées de première nécessité	22%
Trafic d'Influence	
Politisation des travaux d'intérêt publics, de l'assistance sociale, ou utilisation de moyens de l'état à des fins politiques	53%
Rétention des récépissés de reconnaissance des partis politiques et mouvements citoyens	16%
Prise de position par les leaders d'opinion en faveur d'un candidat	68%
Emission d'informations fausses ou trompeuses aux électeurs	40%
Restrictions des Media	
Impartialité des Autorités de Régulation des médias remise en question	28%
Menaces contre les journalistes, interdiction ou intimidation des journalistes ou confiscation de leur matériel de travail	3%

VI. Analyse politique

Le contexte politique marqué par une crise de confiance entre la majorité présidentielle et l'opposition avait fait craindre une violence sans précédent lors de l'élection présidentielle du 24 février 2019 au Sénégal. Au final l'élection s'est déroulée dans l'ensemble dans un environnement globalement apaisé même s'il ne convient pas de sous estimer les pertes en vies humaines enregistrées à Tambacounda lors d'affrontements entre des militants du candidat du PUR El hadj Issa Sall et militants de la coalition Macky Président. Pour rappel deux morts ont été déplorés.

Les résultats du monitoring confortent largement le caractère limité et localisé de la violence électorale.

Pourtant les causes de violence électorale ont jalonné le processus électoral. De ce point de vue quelques étapes de ce processus étaient particulièrement redoutées. Il s'agit du parrainage, de la publication de la liste définitive des candidats à l'élection présidentielle, de la campagne électorale et de la proclamation des résultats définitifs de l'élection présidentielle avec notamment l'élection au premier tour du Président sortant.

En effet le parrainage s'est traduit par l'élimination de la quasi-totalité des candidats à la candidature. Pour rappel des vingt sept (27) candidats à la candidature seuls sept (7) ont pu franchir cette étape. Deux des candidats présentés comme étant les plus sérieuses menaces à la réélection du Président sortant à savoir Karim Meissa Wade et Khalifa Ababacar Sall bien qu'ayant réussi le test du parrainage ont été finalement éliminés parce que pour le Conseil constitutionnel ils avaient perdu leur qualité d'électeur du fait de leur condamnation par la justice et ne satisfaisaient plus les conditions de candidature pour l'élection présidentielle. L'on redoutait la réaction de leurs partisans. Quelques échauffourées et arrestations ont été certes enregistrées mais la situation est restée sous contrôle des forces de défense et de sécurité.

Si la situation a été tendue à la suite de l'élimination de la course de la majorité des candidats à la candidature à la suite du contrôle des listes de parrains par le Conseil constitutionnel et des menaces proférées par les recalés force est de constater la paix a été préservée et le processus mené a terme.

Il faut y voir la maturité du peuple sénégalais pas toujours facile à mobiliser pour des causes auxquelles il n'est pas convaincu et qui a préféré plutôt s'exprimer par les urnes. On doit également y voir une volonté de certains leaders politiques qui tout en rejetant les résultats de l'élection présidentielle n'ont pas voulu se mettre à dos certains guides religieux qui avaient appelé pour des élections apaisées. Ceci explique sans le fait que des guides religieux n'aient pas manqué de féliciter certains candidats malheureux de l'élection

présidentielle pour avoir contribué à paix sociale malgré certains pronostics pessimistes quant à l'issue de cette élection.

On peut mettre également sur le compte des facteurs ayant contribué à l'apaisement du climat électoral la parfaite organisation du scrutin présidentiel sur le plan matériel. De ce point de vue le Ministre de l'Intérieur a pu tirer son épingle du jeu lui qui était fortement contesté par l'opposition du fait de son appartenance à la mouvance présidentielle. Il reste que le scrutin a révélé que la question des cartes d'électeurs était loin d'être une question fortuite. En effet le jour du scrutin nombreux ont été les électeurs qui n'ont pas retrouvé leurs bureaux de vote ou qui n'avaient pas reçu leurs cartes d'électeurs.

C'est pour cette raison que bien que le climat électoral fut relativement apaisé des leçons doivent être tirées et des recommandations formulées en vue des échéances à venir. Les acteurs politiques doivent se retrouver afin de trouver un consensus sur certaines questions essentielles telles que le parrainage, le fichier électoral ou encore la confection et la distribution des cartes d'électeurs. L'appel du Président Macky Sall au dialogue à la suite de la proclamation officielle des résultats par le Conseil constitutionnel apparaît comme une opportunité pour que la classe politique se retrouve sans perdre leur identité et ambition respectives. Ce dialogue apparaît nécessaire pour aplanir le dissensus sur le processus électoral en perspective des élections locales prévues au mois de décembre. Il faut souhaiter que la société civile qui s'active pour aider au dialogue puisse cette fois avoir plus de succès que dans un passé récent.